

# Rapport annuel 2024

Étapes significatives, actions et  
comptes annuels

# 2024 en images



Lors de l'assemblée, les membres se prononcent clairement en faveur d'un changement de nom : le 19 novembre 2024, l'Initiative des Alpes entre dans une nouvelle ère sous le nom de Pro Alps.



Dans le cadre de sa campagne « En marche pour les Alpes », Pro Alps invite ses membres à se balader avec des chaussettes au style alpin reconnaissable entre tous. Elles sont également disponibles à la Boutique des Alpes au-delà de la campagne.



Le trafic d'évitement affecte les villages de montagne. L'association Pro Alps attire l'attention sur ce problème avec une action nommée « Vous êtes en train de traverser notre salon », organisée à Wassen UR en mai.



Pro Alps s'engage dans la campagne contre l'extension démesurée des autoroutes. Le 24.11.2024, le peuple suisse rejette les projets d'extension autoroutière de la Confédération, envoyant ainsi un signal en faveur d'une politique des transports plus durable.



Pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la votation, nous organisons une manifestation festive ainsi qu'une table ronde sur l'avenir du trafic en transit par les Alpes.



Avec le Feu dans les Alpes à Interlaken, les protectrices et protecteurs des Alpes lancent un appel enflammé pour un trafic de tourisme et de loisirs respectueux de la région alpine.

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| L'année 2024 en images                          | 2  |
| À propos de Pro Alps                            | 3  |
| Avant-propos du président                       | 4  |
| Rapport annuel et rapport sur l'efficacité 2024 | 5  |
| Les Alpes en chiffres et en faits               | 7  |
| Nous donnons une voix aux Alpes                 | 8  |
| Comptes annuels 2024                            | 9  |
| L'association Pro Alps                          | 11 |
| Remerciements et impressum                      | 12 |

# À propos de Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes)

Pro Alps s'engage en faveur d'une politique des transports durable dans le but de protéger la région alpine unique et fragile sur le plan écologique et de la préserver en tant qu'espace de vie. En tant que représentants des Alpes, elle rallie les habitants du monde alpin et celles et ceux de toute la Suisse qui aiment les Alpes et qui se soucient de l'environnement.

L'organisation environnementale indépendante trouve son origine dans l'« initiative des Alpes », qui a été acceptée par le peuple suisse en 1994. Depuis, la protection des Alpes contre le trafic de transit est inscrite dans la Constitution. Malgré cet acquis, la protection des Alpes, dont le transfert de marchandises vers le rail est un élément important, n'est toujours pas appliquée de manière rigoureuse à ce jour. En outre, l'augmentation du trafic voyageurs met encore davantage les Alpes sous pression. L'engagement de Pro Alps reste indispensable pour empêcher que les Alpes ne soient écrasées par le trafic routier.

L'objectif de Pro Alps est d'éviter les transports, de les transférer et de les rendre plus supportables. L'organisation spécialisée développe des solutions clairvoyantes et sensibilise les acteurs politiques et le public. Pro Alps fait également découvrir les régions alpines en proposant des produits locaux et des randonnées.

L'association est financée par des dons, les cotisations de ses membres et des contributions aux projets. En tant qu'organisation digne de confiance, elle est habilitée à porter le label de qualité ZEWO. ♦



# Chers protecteurs et chères protectrices des Alpes

Une année riche en événements vient de prendre fin. Le 20 février 2024 marquait le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de l'initiative des Alpes. À l'époque, le peuple s'était prononcé en faveur de la protection de la région alpine. Les responsables politiques ont dû alors suivre le mouvement et la Suisse s'est hissée au rang de pionnière en matière de transfert du trafic à l'échelle internationale. Ces dernières années toutefois, le transfert du trafic a commencé à ralentir. Le nombre de camions traversant les Alpes a de nouveau augmenté et l'objectif légal de 650 000 trajets a été une nouvelle fois largement dépassé en 2024. À cela s'ajoute le trafic automobile croissant qui nuit aux êtres humains, à la faune et à la flore des Alpes. Notre engagement reste fondamental !

Lors de cette année d'anniversaire, nous avons pris une décision importante pour toucher encore plus de personnes qui partagent nos convictions. L'assemblée des membres a approuvé l'idée que notre association poursuive son engagement en faveur de la protection des Alpes sous le nom de « Pro Alps ». Parallèlement à ce changement, l'association a également rafraîchi son image. Je suis convaincu que cette cure de jeunesse constitue une étape importante pour assurer une prospérité durable et l'avenir de notre association. Je remercie tous les membres pour leur ouverture d'esprit et le secrétariat pour l'engagement sans faille qui a permis une transition en douceur.

Outre l'anniversaire et le changement de nom, d'autres événements ont marqué l'année 2024. Vous en apprendrez davantage en lisant notre rapport annuel et notre rapport d'efficacité. Le rejet, en novembre, des projets excessifs d'extension du réseau autoroutier a été particulièrement réjouissant. La population de ce pays a compris que la construction de nouvelles routes entraîne toujours plus de trafic et aggrave les problèmes au lieu de les résoudre.

Lors de l'assemblée de mai 2025, je passerai le relais après onze ans d'engagement en faveur de la protection des Alpes. Ce fut un grand honneur pour moi d'avoir pu représenter les intérêts des régions alpines dans cette fonction. Nous pouvons être fiers : notre association est un modèle de réussite et, malgré tous les revers essuyés, la politique suisse de transfert modal est un succès indéniable. Je vous remercie de votre confiance et de l'excellente collaboration. Pour conclure, je forme le vœu que l'association puisse continuer à compter sur de nombreux soutiens fidèles afin de poursuivre sur sa lancée.

Cordiales salutations des Alpes



Jon Pult  
Président de Pro Alps



# Rapport annuel et rapport sur l'efficacité 2024

L'année 2024 a été marquée par le trentième anniversaire de la votation de l'initiative des Alpes. À cette occasion, l'association a dressé un bilan et jeté un regard vers l'avenir. Elle a en outre posé d'importants jalons pour son futur.

Pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la votation de l'initiative des Alpes, Pro Alps a organisé une manifestation festive au Musée Alpin Suisse à Berne. Le débat public intitulé « Du Pont du diable à l'avenir du trafic », qui s'est déroulé dans une salle comble a souligné que la protection des Alpes n'était pas une évidence et qu'il fallait des mesures efficaces et un soutien financier de la Confédération pour que le rail ait une chance équitable face à la route.

## **Transfert du trafic : une tendance à la baisse et de nombreux chantiers**

La tendance à la baisse dans le transfert du trafic persiste : en 2024, autant de camions ont traversé les Alpes suisses qu'au cours de l'année 2016. Alors que le volume total de transport se réduisait en raison de la situation conjoncturelle, le nombre de courses de poids lourds à travers les Alpes a augmenté pour atteindre 960 000. La part du marché du rail n'atteint plus que 70,3%. Certes, les nombreux chantiers en Suisse et à l'étranger ont limité l'offre des transports ferroviaires. Mais ce n'est pas la seule raison de ce recul. Pro Alps a sensibilisé le public à ce problème pendant toute l'année et s'est impliquée dans le processus politique. En mars 2024, nous avons été

auditionnés par la Commission des transports du Conseil national à propos de la politique de transfert. En outre, nous avons accompagné le traitement du rapport sur le transfert modal 2023 au sein des commissions compétentes et avons plaidé au Parlement en faveur de mesures visant à augmenter la part du rail dans le trafic de marchandises à l'échelle nationale lors de la révision de la loi sur le transport de marchandises.

## **Opposition aux mégacamions en Suisse**

Malgré les nombreuses oppositions, le Parlement européen a approuvé l'allègement des restrictions de circulation transfrontalière pour les camions surdimensionnés dont la longueur peut atteindre plus de 25 mètres de long et le poids jusqu'à 60 tonnes. L'utilisation de ces monstres favorisant le report du trafic vers la route, Pro Alps, en collaboration avec CIPRA International et Transport & Environment, a mené un travail de persuasion contre les mégacamions jusqu'à la décision finale. En Suisse, Pro Alps continue de s'engager contre l'autorisation de circuler de ces mastodontes roulants en faisant un travail de formation de l'opinion et de persuasion. Avec succès puisque la Commission des transports du Conseil des États a clairement exprimé son opposition aux mégacamions en novembre 2024.

## **Le contrôle du trafic des poids lourds est nécessaire**

Des camions surchargés ou défectueux, des manipulations du système AdBlue ainsi que des chauffeurs exténués mettent en péril la sécurité routière et faussent la concurrence avec le chemin de fer soumis, lui, à des réglementations plus strictes. Les chiffres annuels des contrôles du trafic des poids lourds de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour l'année 2024 montrent que l'engagement de Pro Alps sur ce point reste essentiel. En

effet, ces chiffres révèlent une augmentation constante du nombre d'irrégularités et d'immobilisations de véhicules routiers lourds. Pro Alps demande que la diminution des contrôles mobiles soit stoppée et que les manipulations au système de gaz d'échappement soient recherchées de manière ciblée et intense.

## **En marche pour les Alpes**

Au cours de l'année 2024, nous avons lancé un nouveau produit à l'effigie de notre logo : des chaussettes au style alpin. Sous le slogan « En marche pour les Alpes », nous avons invité nos membres à envoyer un signal fort pour la protection des Alpes. La campagne a remporté un vif succès : 576 de personnes ont commandé en tout 1454 paires de chaussettes à la Boutique des Alpes. L'envoi de photos de pieds ornés de ces chaussettes permettait en outre de participer au tirage au sort de trois bons d'achat à la Boutique des Alpes.

## **Trafic d'évitement : entre politique de bricolage et images télévisées**

Lors de voyages de transit à travers la Suisse, la part de voitures s'élève à 97%. En cas de bouchons sur l'autoroute, les automobilistes empruntent les routes locales, ce qui exaspère les habitantes et les habitants. Pro Alps a élaboré une vue d'ensemble de la problématique et a demandé dans une prise de position des solutions pour réduire le trafic et le transférer vers le rail, telles qu'une gestion des créneaux horaires, des fermetures temporaires de routes, un péage ou d'influencer les systèmes de navigation. De son côté, la Confédération se contente d'une politique de bricolage insuffisante. Notre action à Wassen UR intitulée « Vous êtes en train de traverser notre salon » a montré clairement de quelle manière le trafic perturbe la vie des habitantes et habitants. Ces

images éloquentes ont été diffusées dans l'émission documentaire « Überleben am Gotthard – Kampf gegen den Stau » (« Survivre au tunnel du Gotthard – la lutte contre les embouteillages ») de la radiotélévision suisse (SRF), également diffusée sur la chaîne allemande 3sat. Lors de sa première diffusion sur la télévision suisse, la part de marché a atteint 40 %. En publiant un article phare dans le magazine « échos », Pro Alps a pu sensibiliser un large public à la problématique du trafic d'évitement et contribuer à la formation de l'opinion.

### **Transports de marchandises dangereuses au Simplon : des mesures volontaires ne suffisent pas**

Afin de maintenir la pression en ce qui concerne les transports de marchandises dangereuses sur le Conseil fédéral, les membres du comité de Pro Alp Christophe Clivaz, Emmanuel Amos et Jon Pult ont déposé une interpellation. La réponse a été décevante : le Conseil fédéral se satisfait des mesures volontaires prises par l'industrie valaisanne. Selon Pro Alps, celles-ci sont insuffisantes. L'association continue d'observer la situation d'un œil critique et est prête à réagir en temps opportun pour revendiquer auprès du Conseil fédéral une interdiction de circuler pour les transports de marchandises dangereuses sur la route du col du Simplon. Il est réjouissant de constater que l'engagement de Pro Alps a pour conséquence que le Conseil fédéral se penchera de manière approfondie sur la problématique dans le cadre du rapport sur le transfert 2025.

### **Intervention et appel enflammé pour un trafic de loisirs et de tourisme respectueux des Alpes**

Le trafic de loisirs et de tourisme excessif met à rude épreuve les régions de montagne. Afin de réduire les conséquences négatives pour les riverains et l'environnement, il est nécessaire que la Confédération mette en place une stratégie claire et actualisée. L'actuelle étant obsolète, Christophe Clivaz, membre du comité de Pro Alps, a déposé une motion soutenue par tous les partis politiques, demandant au Conseil fédéral d'élaborer une stratégie actualisée. De plus, le thème de trafic de loisirs et de tourisme a été retenu pour le Feu dans les Alpes

2024. Dans son discours devant les défenseurs des Alpes réunis à Interlaken, Jon Pult, président de Pro Alps, a abordé la problématique.

### **Plus de courage pour une RPLP orientée vers l'avenir**

En raison de l'absence d'ajustement au renchérissement, la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) reste trop avantageuse. Dans un rapport explosif publié en octobre 2024, le Conseil fédéral a révélé que les coûts non couverts liés au trafic lourd s'élevaient à environ 3 milliards de francs, soit nettement plus que prévu. Pro Alps estime que les projets de développement de la RPLP du Conseil fédéral ne font qu'actualiser des réglementations depuis longtemps obsolètes et manquent l'occasion de préparer la RPLP pour l'avenir. C'est pourquoi Pro Alps se prononce en faveur d'une exploitation complète de la RPLP selon l'accord sur les transports terrestres conclu avec l'UE et d'une adaptation automatique au renchérissement. Par ailleurs, la redevance doit être étendue aux véhicules de livraison légers. Pro Alps a inclus cette demande dans sa réponse à la consultation sur le développement ultérieur de la RPLP. Notre association est parvenue à rallier d'autres organisations à sa cause pour participer à la consultation. Jon Pult, le président de Pro Alps, a également déposé une interpellation dans laquelle il demande au Conseil fédéral de prendre position sur le potentiel de revenus de la RPLP.

### **L'association se lance vers l'avenir sous le nom de Pro Alps**

L'année anniversaire a été l'occasion de prendre une décision qui offre de nouvelles perspectives : l'assemblée des membres de mai a approuvé le changement de nom de l'association Initiative des Alpes qui devient « Pro Alps ». Le 19 novembre 2024, l'association a effectué cette transformation, marquée par la mise en ligne d'un nouveau site Internet, d'un accompagnement communicationnel renforcé et la vente d'un pull qui s'inspire du style de l'année de fondation. L'association restera fidèle à ses racines, mais le nouveau nom permettra de faire connaître son action même sans référence au vote de 1994. En outre, tout comme sa nouvelle image, il devrait plaire aux

jeunes générations. Les premières réactions concernant le changement de nom, le design et le nouveau site Internet étaient entièrement positives confirmant ainsi que le moment était venu de franchir ce pas. L'association devra consolider son positionnement défini dans le cadre de ce changement de nom et de sa nouvelle image, tant auprès des soutiens existants que des nouveaux.

### **La population veut une réforme dans le trafic**

Le 24 novembre, le peuple suisse a rejeté dans les urnes les projets d'extension démesurée et onéreuse des autoroutes. Pro Alps a activement participé à la campagne pour le « non » et se réjouit du résultat. Le débat sur l'avenir de la mobilité en Suisse est relancé. Le Grand Conseil du canton d'Uri s'est déjà prononcé contre l'étude sur l'exploitation à quatre voies des deux tubes du tunnel du Gotthard. Le travail de persuasion de Pro Alps au niveau cantonal a porté ses fruits.

### **Découvrir les Alpes**

Avec la Boutique des Alpes et les randonnées proposées, Pro Alps permet de découvrir les montagnes. La boutique en ligne se positionne clairement comme une adresse incontournable pour dénicher des articles uniques provenant des Alpes. La durabilité et la promotion de l'économie circulaire occupent une place importante dans la conception de la gamme de produits. Parallèlement au changement de nom, la Boutique des Alpes a également fait peau neuve et a pu augmenter considérablement sa portée et gagner de nombreux nouveaux clients. Les produits alimentaires provenant des Alpes ont particulièrement été appréciés au cours de l'année dernière. Plus de 640 panettones tessinois di « Mastro Piff » et autant de tartes aux châtaignes ont été commandées par nos clientes et clients. Les deux journées portes ouvertes organisées les 22 et 23 novembre 2024 à Brigue ont permis des échanges intéressants avec la soixantaine de visiteurs présents. En 2024, l'offre variée de randonnées de Pro Alps a emmené les participants, accompagnés de guides expérimentés, dans des endroits à protéger, loin des sentiers battus. ♦

# Les Alpes en chiffres et en faits

Le retransfert du trafic de marchandises vers la route se poursuit malheureusement. À cela s'ajoute le trafic voyageurs en constante augmentation qui nuit à la santé des êtres humains et perturbe les écosystèmes fragiles des Alpes.

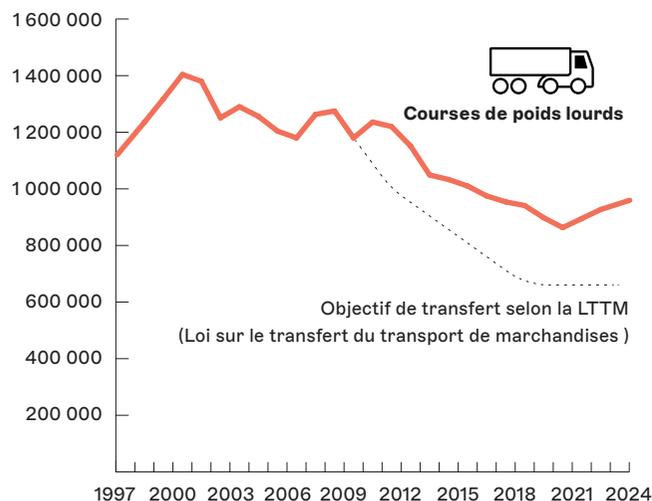
La part du marché du rail dans le transport de marchandises est passée de 72 % en 2023 à 70 % en 2024. 960 000 camions ont traversé les Alpes : l'objectif de transfert de 650 000 courses a donc été dépassé de 310 000 trajets. Par rapport à l'année précédente, le volume de transport de marchandises par la route a augmenté de 4,8 % tandis que le transport ferroviaire a diminué de 3,7 %. Au total, 36 517 millions de tonnes nettes ont été transportées à travers les Alpes, soit un peu moins qu'en 2023.

Il est nécessaire d'agir rapidement en ce qui concerne le trafic de marchandises suisse et le trafic voyageurs qui affectent fortement la région alpine. La part du trafic de loisirs et de tourisme dans le transport total de personnes en Suisse s'élève à 53 %. Cependant, les transports publics ne représentent que 24 % du total malgré l'excellente infrastructure mise à disposition.

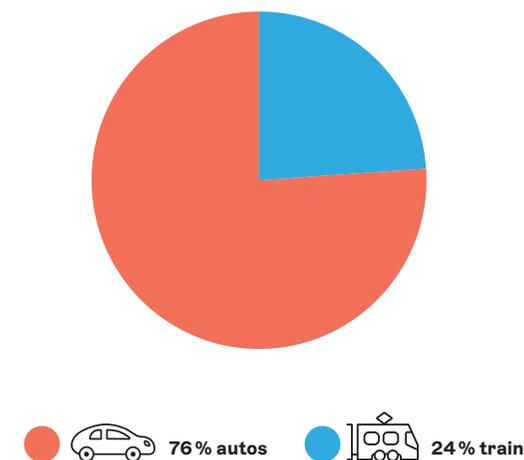
Qu'il s'agisse de marchandises ou de voyageurs, il est clair que le rail est le moyen de transport le plus écologique et souvent le plus serein. Pro Alps s'engage en faveur d'une politique des transports durable afin que le mandat constitutionnel de protection des Alpes soit enfin mis en œuvre. ♦

## Courses de poids lourds à travers les Alpes

Courses de poids lourds par an



## La part du transport public dans le trafic de tourisme et de loisirs



# Nous donnons une voix aux Alpes

Pro Alps porte la voix des Alpes dans le débat public. Nous sensibilisons la collectivité, convainquons les responsables et attirons l'attention par le biais de nos actions.

Outre nos infolettres électroniques, le magazine des membres « échos » est l'outil central de communication avec les personnes qui nous soutiennent. Il paraît cinq fois par an, affiche un tirage de 30 443 exemplaires et permet de toucher un large public. En 2024, deux éditions spéciales ont été publiées : un « échos » anniversaire en février pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la votation ainsi qu'une édition étendue à l'occasion du changement de nom en novembre. Parallèlement au changement de nom, nous avons mis en ligne notre nouveau site Internet. Le nombre de visites sur le site Internet a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'abonnements aux réseaux sociaux est resté plus ou moins stable. Sur Instagram, nous avons réussi à augmenter notre nombre d'abonné-es. Dans le cadre de notre travail médiatique, nous continuons à miser sur les communiqués de presse classiques ainsi que sur les entretiens de fond. Nous avons réussi un coup de maître avec l'action sur le trafic d'évitement à Wassen : elle a été diffusée à la fois sur la SRF et sur la chaîne allemande 3sat.

Nous sommes ravis de constater que le nombre de soutiens financiers a légèrement augmenté. La Boutique des Alpes a également atteint plus de personnes en 2024 et vendu plus de produits que l'année précédente. Par ailleurs, nous avons pu maintenir le bon niveau de l'année précédente pour les randonnées et dans le nombre de participantes et participants. ♦

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Magazine « échos » tirage certifié</b><br>2023 → 30 497<br>2024 → 30 443<br> | <b>Site Internet, utilisatrices différentes</b><br>2023 → 62 491<br>2024 → 75 058<br> | <b>Communiqués de presse</b><br>2023 → 24<br>2024 → 16<br>                         |
| <b>Abonné-es à l'infolettre</b><br>2023 → 23 533<br>2024 → 27 933<br>           | <b>Soutiens actifs</b><br>2023 → 12 087<br>2024 → 12 279<br>                          | <b>Boutiques des Alpes : produits vendus</b><br>2023 → 16 180<br>2024 → 20 947<br> |
| <b>Boutiques des Alpes : client-es</b><br>2023 → 3 311<br>2024 → 4 215<br>      | <b>Randonnées</b><br>2023 → 16<br>2024 → 15<br>                                       | <b>Randonnées : nombre de participant-es</b><br>2023 → 154<br>2024 → 155<br>       |
| <b>Abonné-es Facebook</b><br>2023 → 34 297<br>2024 → 34 272<br>               | <b>Abonné-es X</b><br>2023 → 2 456<br>2024 → 2 316<br>                              | <b>Abonné-es Instagram</b><br>2023 → 2 423<br>2024 → 2 986<br>                   |
| <b>Abonné-es LinkedIn</b><br>2023 → -<br>2024 → 551<br>                       |  |   |

# Comptes annuels 2024

Ces comptes annuels présentent l'utilisation des ressources de l'association et l'impact de son action. Ils reflètent avec rigueur et précision la situation financière, les performances et la composition du patrimoine de Pro Alps.

Les comptes annuels de Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes) ont été préparés en conformité avec les recommandations établies pour la présentation des comptes des organisations à but non lucratif selon les normes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentale et RPC 21). Ils sont en conformité avec le Code des obligations suisses, les statuts et les normes de la ZEWO (organisme en charge de la certification des OBNL d'intérêt public récoltant des dons en Suisse). Cette présentation vise à renforcer la transparence et à améliorer la comparabilité avec d'autres organisations.

Les comptes détaillés et commentés peuvent être téléchargés sous :



[proalps.ch/fr/rapport-annuel](https://proalps.ch/fr/rapport-annuel)

## Bilan

|                   | 31.12.2024     | 31.12.2023     |
|-------------------|----------------|----------------|
| <b>Actifs</b>     | <b>758 728</b> | <b>902 730</b> |
| Actifs circulants | 736 334        | 876 950        |
| Capitaux fixes    | 22 394         | 25 780         |

|                        |                |                |
|------------------------|----------------|----------------|
| <b>Passifs</b>         | <b>758 728</b> | <b>902 730</b> |
| Passifs circulants     | 606 719        | 603 940        |
| Capital des fonds      | -              | -              |
| Capital d'organisation | 152 009        | 298 789        |

## Compte d'exploitation

|                                       | 2024             | 2023             |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Produits</b>                       | <b>2 165 097</b> | <b>2 043 558</b> |
| Produits issus de la récolte de fonds | 1 104 126        | 1 091 112        |
| Produits issus de prestations         | 297 253          | 319 266          |
| Boutique des Alpes                    | 568 055          | 480 032          |
| Randonnées                            | 195 663          | 153 148          |

|                                     |                    |                    |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Charges</b>                      | <b>- 2 311 563</b> | <b>- 2 062 187</b> |
| Projets liés à la protection alpine | - 578 853          | - 844 837          |
| Boutique des Alpes                  | - 577 321          | - 531 464          |
| Randonnées                          | - 171 256          | - 133 731          |
| Administration                      | - 570 482          | - 270 589          |
| Promotion et récolte de fonds       | - 413 650          | - 281 567          |

|                                |                  |                 |
|--------------------------------|------------------|-----------------|
| <b>Résultat d'exploitation</b> | <b>- 146 466</b> | <b>- 18 629</b> |
| <b>Résultat financier</b>      | <b>- 314</b>     | <b>- 171</b>    |
| <b>Autre résultat</b>          | <b>-</b>         | <b>-</b>        |

|   |                  |                 |
|---|------------------|-----------------|
| <b>Résultat avant modification du capital des fonds</b> | <b>- 146 780</b> | <b>- 18 800</b> |
| Résultat des fonds liés                                 | -                | -               |

|  |                  |                 |
|--|------------------|-----------------|
| <b>Résultat annuel avant affectation au capital d'organisation</b> | <b>- 146 780</b> | <b>- 18 800</b> |
| Affectation / utilisation  | - 146 780        | - 18 800        |
| <b>Résultat après mouvements de capitaux</b>                       | <b>-</b>         | <b>-</b>        |

## Compte de modification du capital

| 2024                          | État au<br>31.12.2023 | Attribution<br>2024 | Utilisation<br>2024 | Modification<br>2024 | État au<br>31.12.2024 |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|
| Capital des fonds             | -                     | -                   | -                   | -                    | -                     |
| <b>Capital d'organisation</b> | <b>298 789</b>        | -                   | <b>-146 780</b>     | <b>-146 780</b>      | <b>152 009</b>        |
| <b>Capital lié</b>            |                       |                     |                     |                      |                       |
| Fonds de campagne             | 150 000               | -                   | -100 000            | -100 000             | 50 000                |
| Boutique des Alpes            | -                     | -                   | -                   | -                    | -                     |
| <b>Capital libre</b>          |                       |                     |                     |                      |                       |
| Fortune de l'association      | 148 789               | -                   | -46 780             | -46 780              | 102 009               |

## Charge

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Protection alpine             | 25 %   |
| Boutiques des Alpes           | 25 %   |
| Randonnées                    | 7,4 %  |
| Promotion et récolte de fonds | 17,9 % |
| Administration                | 24,7 % |

En 2024, Pro Alps a renforcé son positionnement et, dans le cadre de ce processus orienté vers l'avenir, a également changé de nom et développé une nouvelle identité visuelle. Ce processus de transformation complet a requis des investissements humains et financiers considérables. Les dépenses internes et externes liées au changement de nom, à la nouvelle identité visuelle et à l'optimisation du site Internet se sont élevées à environ 300 000 CHF au total et ont été intégralement comptabilisées dans les frais administratifs. C'est pourquoi les frais administratifs sont exceptionnellement élevés par rapport aux dépenses liées aux projets dans le cadre de l'exercice sous revue.

# L'association Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes)

## Comité

en fonction depuis

### Président

Jon Pult, Coir GR au comité depuis 2011  
président depuis 2014

### Vice-présidente

Brigitte Wolf, Bitsch VS au comité depuis 2010  
vice-présidente depuis 2023

### Membres

|  |      |
|--|------|
| Emmanuel Ammoos, Sierre VS                 | 2021 |
| Christophe Clivaz, Sion VS                 | 2021 |
| Pietro Gianolli, Salorino TI               | 2000 |
| Chiara Gisler, Altdorf UR                  | 2021 |
| Manuel Herrmann, Frauenfeld TG             | 2018 |
| Isabelle Pasquier-Eichenberger, Carouge GE | 2020 |
| Nara Valsangiacomo, Coldrerio TI           | 2023 |

Les membres de notre comité n'ont pas de relations d'intérêt pertinentes qui entreraient en conflit avec leurs activités bénévoles pour Pro Alps. Nous mentionnons leurs liens d'intérêt particuliers sur notre site Internet, sous la rubrique « Comité ».

## Conseil des Alpes

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Claudia Alpiger, Gamsen VS      | 2018 |
| Marius Basty, Lausanne VD       | 2018 |
| Sinue Bernasconi, Tremona TI    | 2018 |
| Ruedi Blumer, Gossau SG         | 2020 |
| Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne | 2004 |
| Simon Burgunder, Berne          | 2023 |
| Fabio Canevascini, Balerna TI   | 2013 |

|  |      |
|--|------|
| Hugo Fessler, Lucerne                      | 2022 |
| Roland Fischer, Udligenswil LU             | 2022 |
| Fabio Gassmann, Zurich                     | 2024 |
| Remco Giovanoli, Zurich                    | 2019 |
| Jürg Grossen, Frutigen BE                  | 2013 |
| Greta Gysin, Rovio TI                      | 2013 |
| Thomas Hardegger, Rümlang ZH               | 2013 |
| Edith Häusler, Kilchberg ZH                | 2007 |
| Felix Hoesch, Zurich                       | 2018 |
| Laurent David Jospin, La Chaux-de-Fonds NE | 2018 |
| Daniela Lehmann, Berne                     | 2011 |
| Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI        | 1996 |
| Nina Marty, Altdorf UR                     | 2018 |
| Christa Mutter, Fribourg                   | 1992 |
| Fabio Pedrina, Airolo TI                   | 1993 |
| Paolo Peduzzi, Bellinzona TI               | 1996 |
| Jonathan Prelicz, Arth SZ                  | 2018 |
| Filippo Rivola, Lausanne VD                | 2018 |
| Philipp Rohrer, Gurtellen UR               | 2019 |
| Regula Rytz, Berne                         | 2013 |
| Max Schlegel, Coire GR                     | 2022 |
| Kaspar Schuler, Malans GR                  | 2021 |
| Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE        | 2013 |
| Bruno Storni, Gordola TI                   | 2023 |
| Elena Strozzi, Fribourg                    | 2018 |
| Kurt Sturzenegger, Genève                  | 2013 |
| Oliver Tiller, Suhr AG                     | 2012 |
| Severin Toberer, Winterthour ZH            | 2014 |
| Michael Töngi, Kriens LU                   | 2018 |
| Antoine Turner, Riva San Vitale TI         | 2013 |
| Daniela Walker, Berne                      | 2018 |
| Barbara Wülser, Coire GR                   | 2018 |
| Barbara Zollinger, Olten SO                | 2018 |

## Présidents d'honneur

Fabio Pedrina, Airolo TI  
Andreas Weissen, Brig VS

## Commission de vérification

BDO Altdorf

## Secrétariat

Collaborateurs au 31.12.2024

### Direction (2,4 postes de travail)

Django Betschart, directeur  
Katrin Dorfschmid, responsable communication et marketing  
Lucia Lauener-Zwyer, responsable secrétariat et finances

### Équipe (6,45 postes de travail)

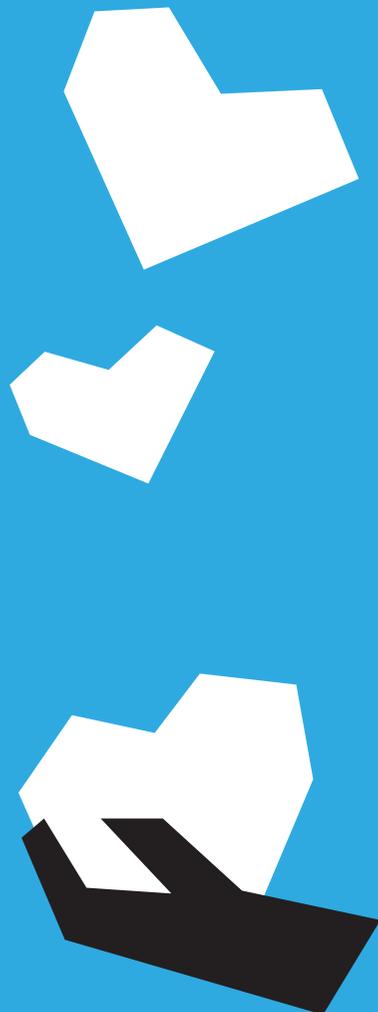
Christine Amaudruz-Jost, Boutiques des Alpes  
Helene Cocchi-Gnos, secrétariat et comptabilité  
Sara Cocchi, secrétariat  
Silvan Gnos, responsable politique  
Floriane Kaiser, responsable politique et communication en Suisse romande  
Mana Kieliger, marketing numérique  
Harriet Kluge, site Internet et documentation  
Petra Kurmann, stagiaire  
Filip Rozycki, stagiaire  
Livio Walker, secrétariat  
Marina Walti, responsable recherche de fonds  
Doris Zurwerra, randonnées

# Merci Danke Grazie

L'année 2024 a été une année intense et porteuse d'avenir. Nous avons lancé de nombreux projets et changé avec succès le nom de l'association pour Pro Alps. Tout cela n'aurait pas été possible sans le précieux soutien de notre réseau !

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de votation, nous tenons à remercier tous nos membres, nos donatrices et donateurs, les membres du comité actuels ou anciens, les membres du Conseil des Alpes, les guides de randonnée bénévoles et tous les prestataires de service impliqués.

Aujourd'hui comme demain, les Alpes ont besoin d'une voix forte. Continuez à nous soutenir, ensemble nous ferons entendre notre voix et nous pourrons aller loin.



## Impressum

### Organisme éditeur

Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes)  
Hellgasse 23, 6460 Altdorf  
041 552 81 00, proalps.ch

### Rédaction

Katrin Dorfschmid

### Photos

« 2024 en images », page 2 (de gauche):

1. Pro Alps
2. Jan Hellman Photography
3. Filip Rozycki
4. Luca Rosso
5. Pro Alps
6. Niklas Eschenmoser

### Mise en page et graphiques

saloon.ch

### Traitement de textes

scriptum.ch

Publication : mai 2025



Votre don en de  
bonnes mains.

